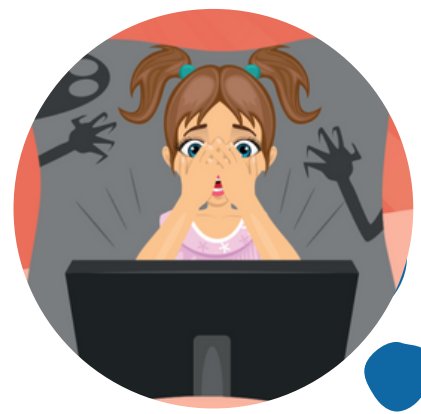


Protéger son enfant des contenus choquants

D'après l'Union Nationale des Associations familiales



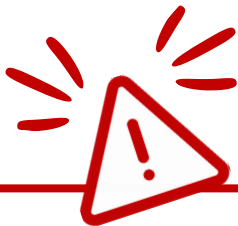
Identifier les contenus choquants

Les sites à caractère sexuel

Les contenus inadaptés à son âge

Les sites à caractère idéologique

Les contenus violents



Attention aux suggestions automatiques sur les plateformes vidéos. Votre enfant vient de regarder un dessin animé ? Il est possible de voir apparaître des suggestions de vidéos détournées du même dessin-animé !



Protéger votre enfant



Les bloqueurs de publicité



Installer le moteur de recherche
Qwant Junior, adapté à l'âge de
votre enfant



Installer un logiciel ou une
application de contrôle parental



Les signalétiques



Attention à ne pas regarder le journal télévisé en présence de votre enfant. Il ou elle n'a pas les codes pour décrypter les informations proposées !



Si votre enfant a visionné des contenus choquants malgré votre vigilance, il ou elle doit pouvoir vous en parler librement et sans gêne. Soyez à l'écoute et rassurez-le, il a besoin d'être sécurisé après avoir été exposé à des contenus inappropriés.

Références

D'après "Mon enfant et les écrans" de l'UNAF

<https://www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-pour-protéger-votre-enfant-des-contenus-choquants/>